



SYNDICAT NATIONAL FRANCAIS DES ERGOTHERAPEUTES LIBERAUX



synfel@ergolib.org

www.ergolib.org

Tél. 06 19 80 22 22

ERGOTHERAPIE

Profession paramédicale inscrite au Livre III du code de la Santé Publique, l'ergothérapeute est au carrefour des sciences médicales, humaines, sociales et technologiques. Il sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes en situation de handicap dans le but de maintenir, récupérer ou acquérir une autonomie et une indépendance individuelle, sociale ou professionnelle pour la personne

SON ACTION THÉRAPEUTIQUE

Sur prescription médicale
Après de tout type de population :
du nourrisson à la personne âgée vieillissante
Après de tout type de pathologie :
traumatologique, neurologique, rhumatologique, psychiatrique, ...

UNE INTERVENTION COMPLÈTE

L'ÉVALUATION :
bilans ostéo-articulaires, neurologiques, fonctionnels, d'autonomie, du graphisme, ... pour cerner les capacités et incapacités de la personne

LA RÉÉDUCATION :
motrice, sensitive, des fonctions cognitives, ...

LA RÉADAPTATION :
des mises en situation des activités quotidiennes,
des conseils d'économie gestuelle, la mise en place de solutions en aides humaines, aides techniques et en adaptations

LA RÉINSERTION :
scolaire, sociale et professionnelle
La prévention préconisation de matériel
et anticipation des aménagements à venir

L'EXPERTISE

LES POSSIBILITÉS D'INTERVENTIONS

En structure privée ou publique
(centre hospitalier, centre de rééducation, ...)
En cabinet
Sur les lieux de vie
(domicile, école, travail, ...)